

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 880

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 11

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La réquisition ne peut être qu'une solution d'urgence, donc de court terme. L'imaginer comme une solution à 4 ans procède du moyen terme.

Il ne faudrait pas que l'État se dérobe de sa responsabilité de production de logements d'hébergement d'urgence.